

Un jubilé

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN JUBILÉ

Le 31 juillet 1902 fut célébré à Hitzkirch (Lucerne) le 25^{me} anniversaire de l'entrée en fonctions de M. l'abbé Kunz comme directeur de l'Ecole normale cantonale. Les représentants des autorités civiles, un grand nombre d'ecclésiastiques et de paroissiens de Hitzkirch et environ 200 instituteurs assistèrent à cette belle fête.

A l'office, M. le rév. chanoine Portmann, de Lucerne, prononça le sermon de circonstance. Il démontra l'activité du jubilaire dans le domaine de l'éducation chrétienne, basée sur les trois facteurs : la *famille*, l'*école* et l'*église*. L'orateur développa les principes du système éducatif qui fut toujours le but poursuivi par M. l'abbé Kunz et symbolisé par la scène biblique : Jésus, l'ami des enfants. Ces principes sont les suivants :

D'après la conception chrétienne, l'enfant, objet de l'éducation chrétienne, est l'image de Dieu et possède de nobles facultés corporelles, intellectuelles et morales dont les germes doivent être développés et cultivés. *L'éducation première de ces facultés appartient* aux parents et s'exerce d'abord plus particulièrement sur le corps, puis elle s'étend à la culture de l'intelligence, de la volonté et du cœur. Cette première éducation doit être pénétrée de l'esprit religieux; elle doit inculquer à l'enfant la foi, seul fondement de la moralité et de la vertu. Contrairement aux principes du rationalisme, l'enfant doit être dirigé avec une grande prudence et une grande sollicitude. Il faut l'habituer à recourir à la prière et aux sacrements, sources de la grâce.

C'est ainsi que l'Eglise a compris de tout temps l'éducation des enfants et c'est l'exemple que nous donnent dans l'antiquité une sainte Monique, au moyen âge, sainte Blanche, mère de saint Louis. Saint Thomas d'Aquin commenta ces mêmes principes dans son livre sur l'Education des princes. Dans les temps modernes, saint François de Sales donne les mêmes directions dans ses écrits aux mères de famille. « C'est dans les quatre premières années de sa vie, sur les genoux de la mère que s'accomplit l'éducation de l'enfant » écrit le grand évêque Ketteler de Mayence. L'influence de la maison paternelle est donc prépondérante en matière d'éducation.

L'éducation ne pouvant être achevée par la famille, c'est l'*école qui en est le deuxième facteur*. L'école doit développer le corps et l'esprit, cultiver et diriger avec harmonie toutes les facultés. Cette formation doit être inspirée

de l'esprit des Apôtres qui amenèrent les enfants à Jésus. Selon la doctrine chrétienne, l'homme dès sa naissance est enclin au mal, et sa nature doit être régénérée. Il n'y a qu'un moyen de remédier à cet état, c'est de conduire l'âme de l'enfant au Rédempteur, à l'ami divin des enfants.

C'est pourquoi l'*Eglise* a de tout temps fondé et dirigé des écoles. Dans l'antiquité chrétienne, elle a établi les catéchuménats et les écoles de paroisse dont naquirent plus tard les écoles publiques, les écoles de couvent, les collèges pour les études de théologie. C'est aussi à l'Eglise que sont dues les universités du moyen âge où s'enseignaient les sciences. De nos jours se créèrent des ordres religieux se vouant à l'instruction et à l'éducation chrétienne de l'enfance. Nous voyons donc que de tout temps l'Eglise s'est efforcée de répandre par l'école les bienfaits de l'instruction.

Le but de l'école est de rendre l'enfant capable de remplir plus tard son rôle dans la société civile et religieuse. Mais là n'est pas la destination suprême de l'homme. L'Eglise élève celui-ci pour le ciel. Jésus n'a-t-il pas dit à ses Apôtres : « Laissez venir à moi les petits enfants, le royaume des cieux est à eux ? »

Ces paroles divines expriment la fin à laquelle doit tendre l'éducation chrétienne, et l'Eglise a toujours rempli fidèlement la haute mission que lui octroient ces paroles.

Pendant les 25 ans de son activité comme pédagogue, M. l'abbé Kunz s'est montré le vrai disciple du divin éducateur.

Né à Hergiswyl, en 1847, de parents pieux et profondément chrétiens, il acquit au foyer paternel les vertus qui le distinguèrent plus tard. Il fréquenta l'école de son village natal, fit ses études supérieures à Münster et à Einsiedeln, ses études théologiques à Mayence et à Soleure, et perfectionna ses connaissances pédagogiques chez l'éminent pédagogue Ohler, à Mayence. Il visita ensuite un certain nombre d'écoles normales de la province rhénane et eut l'occasion d'entrer en relations avec des pédagogues de renom comme Kehrein et Allecker. Il fut appelé ensuite par le gouvernement du canton de Lucerne à la direction de l'école normale de Hitzkirch, où il professa toujours les principes de l'école chrétienne dans son enseignement comme dans ses écrits. Parmi ces derniers, nous citerons principalement la *Bibliothek der katholischen Pädagogik*, qui compte déjà 14 volumes. Il traduisit, en collaboration avec le chanoine Portmann, le catéchisme de saint Thomas.

Pendant 25 ans, il a voué toute son activité à la cause de l'éducation chrétienne et a formé un grand nombre d'instituteurs pénétrés de ces principes. Les nombreux témoignages de reconnaissance et de sympathie dont il a été l'objet, le jour de son jubilé, sont une preuve évidente de ses mérites. La dignité de camérier de Sa Sainteté, à laquelle il vient d'être élevé, est

une récompense de son zèle et de son dévouement à la cause de l'Eglise. Puisse-t-il, de nombreuses années encore, exercer son noble ministère !
M.

TRAVAUX BOTANIQUES

de M. F. Jaquet, instituteur à Châtel-Crésuz

Depuis un siècle, le val de Charmey n'a cessé d'attirer les botanistes et de faire l'objet de leurs patientes recherches. C'est à Châtel-sur-Montsalvens que l'abbé Dématraz trouva le *Rosa spinifolia*, décrit dans son *Essai de monographie des rosiers indigènes du canton de Fribourg, 1818*, qui fixa bientôt l'attention des botanistes jusqu'en Angleterre.

A la suite de Dématraz, les botanistes indigènes et étrangers se sont plu à sillonner la vallée, afin de lui arracher le secret de tous ses trésors.

Voici bien des années que le plus infatigable de tous ces chercheurs a suivi pas à pas tous les sentiers qu'avaient parcourus ses devanciers, examiné rochers et ravines, traversé marais et pâturages, voué son activité, sa science et, il faut le dire, son cœur à l'exploration du val de Charmey et du canton.

Ses recherches ont été des plus fructueuses. De grands botanistes étrangers s'honorent de la collaboration de notre sympathique compatriote. M. F. Rapin, l'illustre rhodologue belge, dans ses *Excursions rhodologiques dans les Alpes, 1894*, se félicite d'avoir un collaborateur si zélé qui, non content de lui fournir d'abondantes récoltes, même dans la famille des roses, après les Dématraz et les Cottet, est parvenu à trouver encore quelques nouveautés, telles le *Rosa coriifolia* Fries et un hybride particulier.

Un grand et très riche herbier parfaitement classé, de nombreux échantillons de notre flore fribourgeoise adressés aux plus importants instituts botaniques d'Allemagne et d'Autriche, témoignent de l'inlassable ardeur de M. Jaquet.

De plus, en 1899, M. Jaquet contribuait à la connaissance de notre flore par son remarquable travail : *Quelques nouvelles plantes rares ou critiques du canton de Fribourg*.

Deux ans plus tard, des recherches persévérantes lui permettaient de publier une seconde *Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise*. Cette étude fixait l'habitat et donnait la description de 57 espèces, dont une douzaine n'avaient pas été jusque-là signalées sur notre territoire. Une *épervière*, en particulier, obtenait droit de bourgeoisie dans la cité botanique, où elle entrait avec la cocarde fribourgeoise, le *Hieracium Jaqueti* décrit par M. Zahn, à Carlsruhe.

La même année paraissaient *Les éléments méridionaux de la flore fribourgeoise*. La distribution géographique de 44 espèces méridionales était exposée parallèlement à l'habitat ordinaire.

Une année s'est à peine écoulée, le *Catalogue raisonné des Alchimilles fribourgeoises* nous révèle le prodigieux talent d'observation de notre cher botaniste du val charmeysan et lui assure